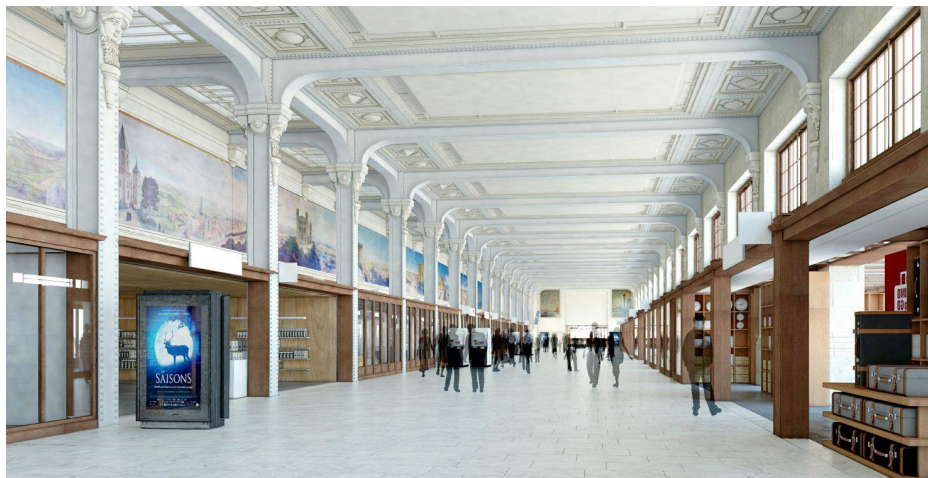


PARIS GARE DE LYON

REAMENAGEMENT DES COQUES_SALLES DES FRESQUES



Adresse du Projet :

Gare de Paris Lyon
1 place Louis Armand
75012 Paris

N° UT : -----

N° Bât : A, B, C

SNCF - GARES ET CONNEXIONS

Directeur de Projet :
Miora Rakotoniaina
16 Avenue d'Ivry 75647 PARIS CEDEX 13
Courriel: miora.rakotoniaina@sncf.fr



MAITRISE D'OUVRAGE

AREP AMO MP

Conductrice d'opération :
Fabienne Guedo
16 Avenue d'Ivry 75647 PARIS CEDEX 13
Courriel: fabienne.guedo@arep.fr

GARES & CONNEXIONS DIRECTION DE L'ARCHITECTURE & DE L'ENVIRONNEMENT

16 Avenue d'Ivry 75647 PARIS CEDEX 13

Architecte référente Gares Parisiennes : Fabienne Couvert



ARCHITECTE

AREP

16 Avenue d'Ivry 75647 PARIS CEDEX 13

Direction de studio 7
Responsable du studio : Benoit Stehelin
Cheffe du projet : Sandrine Durif

Cheffe du projet Technique : Laurie Rowenczyn

AREP

MAITRISE D'OEUVRE

CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES ET ARCHITECTURALES

PIECES ECRITES_ SPECIFIQUES

BATIMENT B - NIVEAU 38 - Coque C5b

N° d'affaire : 1018776-00

Date : AVRIL 2026

Echelle : -

AREP

EMETTEUR

PLY

LOCALISATION

C5b

PROJET

CPT

PHASE

A - 012

METIER + N°DOC

C

INDICE

PARIS GARE DE LYON-PARIS
CPTA SPECIFIQUE
ZONE: Salle des fresques
Projet : CPTA SPECIFIQUE COQUES SOUS MARQUISES
Date de création : AVRIL /2026

Indice: C

Coque C5b - Salles des Fresques

1-GENERALITE		
1-1 OBJET DU PRESENT DOCUMENT		
Le présent document décrit les prescriptions architecturales et techniques spécifique à la coque C5b .		
1-2 DONNEES GENERALES		
La Salle des Fresques, salle des départs construite en 1902, relie aujourd'hui les Hall1 et Hall2 au niveau du rez-de-chaussée. Elle dispose d'une grande hauteur sous plafond d'environ 7m90 et mesure 120m de long Cette galerie est constituée d'une quinzaine de coques commerciales et de services s'intégrant harmonieusement sous la marquise existante par une écriture de verrière soignée, côté cour Châlon, et se prolongeant dans le volume de la Salle des Fresques par une avancée limitée à environ 2m traitée en menuiserie bois dans un volume et une typologie faisant référence aux guichets d'origine par les matériaux et les trames de menuiseries.		
2-PRESRIPTIONS ARCHITECTURALES SPECIFIQUES	Descriptions	Observations
2 - 1 - TYPOLOGIE DE LA COQUE COMMERCIALE	- LINEAIRE PERIMETRE COQUE: 36,9 m - LINEAIRE DE FACADE SUR CIRCULATION: 9,20 m - LINEAIRE TOTALE DE BAIE LIBRE: 9,20 m maximum - LINEAIRE FACADE EXTERIEURE : 10 m	
2 - 2 - FONCTIONNALITE DE LA COQUE COMMERCIALE	- VENTE	
2 - 3 - SURFACES COQUES	SURFACE ESPACE DE VENTE: 63,5 m² (Y compris la partie Seuil)	
2 - 4 - FACADES DES COQUES	Côté Salle des Fresques, deux trames de Façades(existantes/conservées) : - 1 Menuiserie fixe mixte vitrage bois -1 Porte automatique vitrée, vitrage bord à bord et menuiserie fixe mixte vitrage bois Côté cour Châlon : Façade sous marquise - Menuiserie acier Muret ht 66 cm avec revêtement pierre 8cm	Les baies libres ne sont plus autorisées afin de respecter le décret "Portes" n° 2022-1295 du 5 octobre 2022 (relatif à l'obligation de fermeture des ouvrants des bâtiments ou parties de bâtiments à usage tertiaire, chauffés ou refroidis).
2 - 5 - ACCES-FERMETURES-ISSUES DE SECOURS	- PORTES AUTOMATIQUES (existantes/conservées) : Portes bois vitrées vitrage bord à bord, vernis bois chêne moyen (RAL équivalent bois des coques), Deux vantaux coulissant- Dimensions total : Ht = 2,67 m , Largeur = 1/3 de la trame L'occupant aura à sa charge l'entretien, maintenance et les éventuels contrôles périodiques pour les portes automatiques existantes. - ISSUES DE SECOURS Portes battantes vitrées - 1 UP - (existantes/conservées) L'occupant aura à sa charge l'entretien, maintenance et les éventuels contrôles périodiques pour les portes de secours.	
2 - 6 - MENUISERIES SERRURERIES DE FACADE	se reporter au CPTA pièces graphiques	
2 - 7 - SIGNALTIQUE DU CONCEDE	- ENSEIGNE SUR FACADE Frontale lumineuse 1650x450mm. Caisson tôle aluminium Ral 9003, dalle lumisheet + diffusant blanc type polycarbonate, pelliculage lettre à lettre Centrée sur travée, hauteur sous enseigne 2670mm - ENSEIGNE DRAPEAU Plaque polycarbonate 450x450mm Pelliculage pour logo fond blanc Fixation par cornière et platine sur corniche coque bois Hauteur sous enseigne 2670mm Les enseignes dynamiques de nont pas autorisées	Les enseignes ont déjà été réalisées, seul un nouveau pelliculage est à la charge du preneur
2 - 8 - COMMUNICATION	VITROPHANIE Pelliculage sur vitrage à soumettre à l'architecte de la SNCF 25 % maximum de la surface de façade côté Salle des Fresques	
2 - 9 - SOLS ET PLAFONDS	CHARGE : 500kg/m² PLAFOND : Structure des coques bois R 15 (stabilité au feu 15 min) Marquise vitrée et structure métallique réalisées par la SNCF SOL : livré brut	
2 - 10 - NIVEAUX DES SOLS	Côté Salle des Fresques Sol brut : variable de 38,34 à 38.39 NGF (entre -5 et - 10cm suivant les coques) Sol fini : 38,44 NGF (niveau salle des fresques) Côté cour Chalon, sous marquise : Sol brut : 38,29 NGF (-15 cm pour mise en œuvre plancher chauffant à la charge de l'occupant) Sol fini : 38,44 NGF (niveau salle des fresques)	
2 - 11 - REVETEMENTS DES SOLS	Au choix du occupant Teinte et matériau en cohérence avec l'existant à soumettre à l'avis de l'architecte de la SNCF Pour Information sol Salle des Fresques: Pierre comblanchien finition polie Seuil : listel en pierre de comblanchien à conserver	
2 - 12 - FAUX PLAFOND	Côté Salle des Fresques : Faux-plafond démontable à la charge de l'occupant - Ht sous plf : 2,67m Plafond vitré réalisé par la SNCF à conserver apparent, sans faux-plafond Côté cour Chalon : Marquise vitrée et structure métallique réalisées par la SNCF à conserver Plafond en poycarbonate réalisé par la SNCF à conserver Faux-plafond à la charge de l'occupant - Ht sous plf : 3,03m (au niveau de la lisse intermédiaire de la façade) Faux-plafond à implanter en retrait de la façade vitré au droit de la cloison pleine (cf pièces graphiques) Fixation par câbles ou filin aux éléments de support de la toiture en polycarbonate à soumettre à l'architecte de la SNCF La portance de la Marquise est limitée (surcharges admissibles de 50kg/m²)	

2 - 13 - APPAREILLAGE ET SECURITE INCENDIE	- RIDEAU D'AIR CHAUD (RAC) : Emplacement prévu dans faux plafond. RAC avec grille à la charge de l'occupant - LUMINAIRES: à la charge du occupant - TRAPPES: trappe bois avec clé triangle fournie, pour accès boîtier volet roulant/portes automatiques à la charge du occupant, dans pilastre bois. - DESENFUMAGE: Ouvrant de désenfumage naturel en imposte au-dessus des portes issues de secours côté cour Chalon. Boîtier de réarmement manuel mis en place par la SNCF à laisser accessible.	
2 - 14 - AMENAGEMENT DE LA COQUE	Interdiction aux occupants de se fixer et de modifier l'aspect des poteaux et de la marquise qui sont des éléments classés. Seul le faux-plafond pourra être fixé aux éléments de support de la toiture en polycarbonate au moyen d'éléments de type câbles ou fils, la portance de la marquise étant limité le projet sera à soumettre à l'avis de l'architecte de la SNCF. Tous les éléments apportés ne devront pas avoir d'impact sur les éléments classés. Eléments classés : Façades et toitures du bâtiment principal ; la salle des fresques (cad. 12 : 04 EI 1) : inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 28 décembre 1984 . Côté cour Chalon : Les mobiliers ne devront pas dépasser 2m en hauteur en cas d'implantation en façade	

3-PRESCRIPTIONS TECHNIQUES SPECIFIQUES	Descriptions	Observations
3 - 1 - ELECTRICITE: COURANT FORT /COURANT FAIBLE	RACCORDEMENT CFO : Tarif jaune 56kVa avec un câblage d'alimentation 5G35mm². TGBT : L'occupant devra la mise en place d'un compteur communiquant (Marque IMESYS - protocole MBUS) RACCORDEMENT TELECOM : Mise en attente d'une liaison télécom 15p 9/10 blindée depuis le local MED niveau 33 Une demande pour le déploiement de la fibre est en cours auprès de Orange : objectif de mise à disposition début 2027 au plus tard TRAVAUX INTERIEURS HORS SSI: Les cheminements des réseaux CFO-Cfa devront se faire dans les pléniums et ne devront pas être visible par les voyageurs. TRAVAUX INTERIEUR SSI : Détecteurs optiques en place et déclencheurs manuels à modifier par l'occupant en fonction de ses locaux et circulation INFORMATION VOYAGEUR : Sans objet VIDEO SURVEILLANCE : Sans objet TELEPHONIE : Raccordement à demander aux services concernés (ESTI) par l'occupant en fonction du nombre de lignes TELEVISION : Sans objet Les éléments techniques, côté façade Chalon, ne devront pas dépasser la hauteur du muret (ht 66cm)	Le concessionnaire devra transmettre au plus tot : - le bilan de puissance précis de son installation, - Le nombre de lignes télécom nécessaire Concernant - tous les schémas électriques et plan d'implantation. Les schémas devront spécifier à minima : - Le nom du tableau et sa localisation ("TGBT [nom du commerce]", Paris Gare de Lyon Hall 3, Niveau 38) - La date de l'installation - La source d'alimentation ("Depuis Tarif Jaune - LT Comptage Fresque") - Toutes les sections de câble y compris celle de l'alimentation principale - Le courant de court-circuit - La puissance totale de l'installation Les DOE devront être transmis en format papier et informatique (PDF et DWG)
3 - 2 - SONORISATION	Câblage et enceintes compactes asservies au SSS de la gare, à la charge de la SNCF pour diffusion des messages d'évacuation dans le front office non aménagé. Les éventuels compléments dus aux cloisonnements et à l'aménagement seront à la charge de l'Occupant, à faire réaliser par l'entreprise titulaire du lot SSS. Dans cette coque CSb, il existe un Haut parleur existant à conserver. Se référer au document Cahier des prescriptions techniques.	
3 - 3 - ACOUSTIQUE	Se référer au document Cahier des prescriptions techniques.	
3 - 4 - EAU POTABLE, EVACUATION D'EAU (EU/EV/EUG)	EAU POTABLE : DN 15 x 2 EVACUATION D'EAU : DN 100 x 2 EAU GRASSE : Sans objet EAU VANNE : Sans objet Les éléments techniques, côté façade Chalon, ne devront pas dépasser la hauteur du muret (ht 66cm)	
3 - 5 - CHAUFFAGE / VENTILATION /CLIMATISATION	CHAUFFAGE : Attente eau chaude avec compteur d'énergie (70/50°C) DN 20 x 2 Débit EC : 0,28 m3/h Puissance max : 6,5 kW VENTILATION : Sans objet, ventilation naturelle par les ouvrants CLIMATISATION : Attente eau glacée avec compteur d'énergie (8/13°C) DN 32 x 2 Débit EG : 1,45 m3/h Puissance max : 8,4 kW CHAMBRE FROIDE : Absence d'un emplacement extérieur pour un groupe froid déporté Les éléments techniques, côté façade Chalon, ne devront pas dépasser la hauteur du muret (ht 66cm)	Mise en œuvre des émetteurs à la charge de l'occupant; Les plages de températures indiquées et mises à disposition par la SNCF doivent être strictement respectées par le preneur, ceci afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau existant pour l'ensemble des coques commerciales. Les chambres froides et armoires réfrigérées ne doivent pas être raccordées sur l'attente eau glacée car il s'agit d'un réseau de confort avec de possibles arrêts techniques.
3 - 6 - RIDEAU D'AIR CHAUD	voir cahier graphique des prescriptions architecturales pour la position préconisée en plan Le rideau d'air chaud est à la charge du preneur	
3 - 7 - GAZ	Interdiction	
3 - 8 - LUTTE CONTRE INCENDIE	DETECTION INCENDIE : Détecteurs Optique et déclencheurs manuels de marque ESSER ECLAIRAGE DE SECURITE : à la charge de l'occupant SPRINKLAGE / BROUILLARD D'EAU : Selon l'aménagement de la coque, l'occupant devra revoir à ses frais l'installation des têtes de brouillard d'eau à partir de l'attente mis en place par la SNCF. DESENFUMAGE : Ouvrant de désenfumage naturel en importe au-dessus des portes issues de secours côté cour Chalon. Boîtier de réarmement manuel. VENTILATION / EXTRACTION DE CUISINE : Sans Objet EXTINCTEUR : A la charge de l'occupant ASSERVISSEMENT PORTES AUTOMATIQUES : sans objet ASSERVISSEMENT PORTES ISSUE DE SECOURS FACADE CHALON : à la charge de la SNCF ENTRETIEN ET MAINTENANCE des portes I.S : à la charge du preneur Les éléments techniques, côté façade Chalon, ne devront pas dépasser la hauteur du muret (ht 66cm)	Les prestations concernant le reseau de sprinklage/brouillard d'eau devront être effectuées par l'entreprise ayant assuré la mise en place du réseau (UXELLO) Les prestations concernant la sécurité incendie devront être effectuées par l'entreprise chargée de la maintenance du SSI de la Gare (SVF 26) Les blocs seront de type non permanent à LED, raccordés au TGBT. Une télécommande installée dans le TGBT permettra d'effectuer les essais périodiques.